

LE JOURNAL

Réalisé et imprimé par nos soins

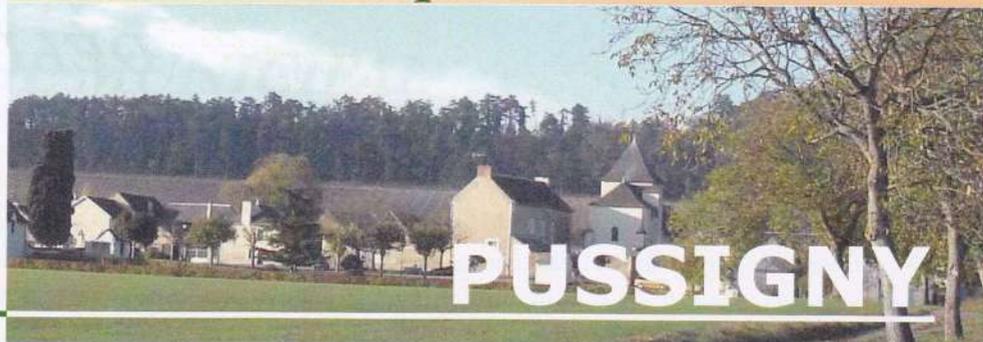


J
A
N
V
I
E
R

2
0
1
0

PASSIGNY

mairie.pussigny@wanadoo.fr



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Les délibérations	2
Cérémonie 8 Mai	5
LGV SEA	6
Sentiers de randonnées	7
Les services	8
Les associations	10
Infos diverses	14
Les numéros utiles	16



Le mot du MAIRE

Madame, Monsieur,

Un début d'année sous la neige n'a pas « gelé » les projets en cours. Leur aboutissement a été un peu long.

Le village a vécu une période d'effervescence en septembre avec simultanément :

- les travaux du clocher
- la réfection de la route départementale (avec des aménagements pour réduire la vitesse des véhicules)
- et l'installation de l'abri-bus (*tant attendu*)
- compte tenu de l'ambiance morose de l'immobilier, il a été décidé de reporter à une date ultérieure le projet de lotissement

Et pour 2010 :

- les lieux publics vont faire l'objet d'une étude d'accessibilité aux handicapés; cette étude orientera la réhabilitation du logement communal attenant à la mairie
- bien entendu, les routes sont toujours à l'honneur...
- les Jardins de Pussigny oeuvrent depuis un an pour le fleurissement du village et des hameaux, souhaitons qu'ils poursuivent leur action pour le plaisir de tous

Tous mes remerciements aux personnes présentes à la cérémonie des vœux et une excellente année 2010 à ceux que je n'ai pas rencontrés !

Je donne rendez-vous à tous pour le repas des trois communes qui a lieu cette année à Pussigny le samedi 27 Février (les conseillers passeront vendre des cartes).

Dominique BRUNET

INSOLITE

On sait que Pussigny se situe sur le chemin cycliste des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle mais on ne savait pas qu'il était également un village étape pour les cigognes !

En effet, en octobre plusieurs de ces élégants volatiles ont élu domicile dans les prés bordant la rivière, cohabitant sans problème avec les hérons en résidence permanente.

Le coq du clocher en a profité pour faire peau neuve !

C'était bien l'année 2009...ou n'œuf !



DÉLIBÉRATIONS

Séance du 21 novembre 2008 :

- Approbation du rapport annuel 2007 du SATESE sur le fonctionnement de la station d'épuration de PUSSIGNY
- Modification du régime indemnitaire aux agents communaux
- Attribution d'indemnité au receveur municipal pour ces prestations de conseil
- Création d'une commission Cimetière (M. BARETTI Rémy, Mmes THOUVENIN Catherine, MASSE Marie-Claude, BRUNET Dominique)

Séance du 15 décembre 2008 :

- Dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Nouâtre
- Acceptation du devis d'INEO pour l'éclairage public – Tranche 2008 – pour la route de Saint Clair d'un montant de 4 251 € HT, - sollicite une subvention auprès du Syndicat d'électricité (SIEIL)

Séance du 22 janvier 2009 :

- Vente de la remorque pour 650 €
- Achat du terrain pour « le poste de relevage » pour 100 €

Séance du 29 janvier 2009 :

- Election des délégués de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier dans le cadre de la LGV SEA sur les Communes de Marigny-Marmande, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Antogny-le-Tillac :
 - Membres titulaires : MM. DEMASSOUGNE Daniel, BRAULT Michel
 - Membre suppléant : M. CHARBONNEAU Marcel
 - Conseiller Municipal pour représenté le Maire : Mme MASSE Marie-Claude

Séance du 18 février 2009 :

- Inscription au dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA
- Subventions :

- ACCA	100 €	- Comité des fêtes	580 €
- Pussifolies	150 €	- Jardins de Pussigny	150 €
- FLES	50 €		
- Acceptation du devis de PARAT pour la réparation de la couverture et du clocher de l'Eglise d'un montant de 9 213.94 € HT, - sollicite une subvention auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes de Ste Maure de Touraine
- Accepte le projet de convention d'entretien de la voie communale mitoyenne de « Grisay »

Séance du 23 mars 2009 :

- Augmentation de 3% les trois taxes directes locales, à savoir :

- Taxe habitation :	8.68 %		
- Foncier bâti :	13.23 %	- Foncier non bâti :	37.02 %
- Approbation Compte Administratif 2008
 - Commune (Excédent de fonctionnement : 113 486.15 € ; Déficit d'investissement : 8 582.84 €)
 - Assainissement (Excédent de fonctionnement : 22 892.03 € ; Déficit d'investissement : 9 660.41 €)



DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vote du Budget Primitif 2009
 - Commune (s'équilibrant en recettes et en dépenses :

Fonctionnement 217 277.31 € et	Investissement 290 381.84 €)
--------------------------------	------------------------------
 - Assainissement (s'équilibrant en recettes et en dépenses :

Fonctionnement 32 959 € et	Investissement 34 655 €)
----------------------------	--------------------------
- Approbation des Comptes de Gestion 2008

Séance du 2 avril 2009 :

- Délégations au Maire
- Désignation de représentants des Communes à la Commission d'Evaluation de Transfert de Charges de la Communauté de Communes de Ste Maure de Touraine :
 - Titulaire : Mme BRUNET Dominique
 - Suppléante : Mme FONTAINE Denise
- Répartition Actif/Passif du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Nouâtre
- Approbation du rapport annuel 2008 du SATESE sur le fonctionnement de la station d'épuration de PUSSIGNY
- Subvention au Comice Agricole pour 20 €
- Acceptation du devis d'INEO pour l'éclairage public – Tranche 2009 – pour la route de Saint Clair d'un montant de 3 822 € HT, Sollicite une subvention auprès du Syndicat d'électricité (SIEIL)
- Acceptation du devis de GFTP pour les travaux de voirie 2009 (Route de St Clair, Route de Sauvage à Pisse Loup) pour un montant de 14 539.80 € HT
- Acceptation du devis de GFTP pour les travaux de trottoirs (Route de St Clair) pour un montant de 3 429.20 € HT
- Acceptation du devis de GFTP pour les travaux de voirie 2009 supplémentaire (Route de Grisay) pour un montant de 3 925 € HT

Séance du 13 mai 2009 :

- Refus du Conseil Général de nous octroyer une subvention pour les travaux supplémentaires du clocher de l'Eglise. Demande d'une subvention auprès de la Communauté de Communes
- Subvention « Planète Loisir » : 216 €
- Acceptation du devis de GFTP pour des travaux de voirie supplémentaire à Pisse-Loup pour un montant de 879.60 € HT
- Révision des statuts de la Communauté de Communes
- Acceptation de la proposition de TOURAINE TRUCKS Ets Dours à Chambray les Tours pour l'achat d'un camion Peugeot Boxer pour un montant de 7 500 € HT
- Acceptation du devis de SARL Nicolas SIGNALISATION pour des panneaux de signalisation pour un montant de 1 309.48 € HT
- Autorisation de signer le contrat d'engagement avec Thierry et Katia MARTIN pour l'animation de la « Fête des 3 Communes » le 27 février 2010 pour un montant de 730€



SUITE

Séance du 6 Juillet 2009 :

- Complément délégations au Maire
- Modification des indemnités aux Adjointes à compter du 1^{er} août 2009, à savoir :
 - 1^{er} adjoint : 6.6% de l'indice 1015
 - 2^{ème} adjoint : 4.4% de l'indice 1015
 - 3^{ème} adjoint : 2.2% de l'indice 1015
- Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes pour l'aménagement de la « Route de St Clair »
- Modification du délégué communal de la Commission intercommunale d'aménagement foncier dans le cadre de la LGV SEA sur les Communes de Marigny-Marmande, Pussigny, Ports-sur-Vienne et Antogny-le-Tillac : M. DUBOIS Alain en remplacement de Mme MASSE Marie-Claude

Séance du 14 Septembre 2009 :

- Révision des statuts du SIEPVV
- Modification des Commissions Communales (en remplacement de M. FONTAINE Jean-Paul)
 - Commission Fêtes et Cérémonies : Mme FONTAINE Denise
 - Commission Bâtiment : Pas de remplaçant

Séance du 16 novembre 2009:

- Approbation du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité de l'eau du SIAEP de la Source de la Crosse
- Approbation du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service du SMICTOM du Chinonais
- Personnel : Fixation des ratios pour la promotion interne des agents de la Commune
- Autorisation au service technique d'effectuer des heures complémentaires
- Acceptation du devis de BRUNET Pascal pour la restauration des piliers du Cimetière pour un montant de 3 770.60 € HT
- Virement de crédit – Budget Communal
- Subvention au Collège Patrick BAUDRY de Nouatre pour l'organisation de projets pédagogiques d'un montant de 90€ (6 élèves, soit 15€ par élèves)

STATION D'EPURATION

Bonne nouvelle

Les appels au civisme lancé en 2009 ont été entendus : les fameuse « lingettes » qui obstruaient le dégrilleur de la station ont pratiquement disparu. Les travaux d'entretien et de nettoyage s'en trouvent ainsi facilités. Un grand merci à tous.

Le bourg



RENCONTRE DU 8 MAI



Malgré le ciel gris et la température fraîche pour la saison, nous sommes allés au cimetière pour un dépôt de gerbe et nous recueillir pour honorer la mémoire des soldats de 1939-1945. Un apéritif nous a été offert dans la salle du conseil par la municipalité ; ce qui a réchauffé les corps et délié les langues.



Ensuite ce fut le repas des aînés où un délicieux déjeuner nous attendait, cuisiné et servi par la nouvelle propriétaire du relais de la Celle St Avant. Les mets et les vins sélectionnés par des personnes averties dans ce domaine réjouissent les palais. Nous remercions la municipalité de conserver cette tradition qui permet aux personnes de se rencontrer pour échanger et rire. A la fin du repas le soleil brillait ainsi dans les cœurs.



LA MSA de Touraine

Elections MSA : agir pour une protection sociale efficace et solidaire

Du 5 au 20 janvier 2010 et comme tous les 5 ans, les assurés agricoles vont élire par correspondance les délégués qui les représenteront.

La MSA est une organisation professionnelle représentative de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'oeuvre et retraités, soit près de 70 000 personnes en Loir et Cher et en Indre et Loire.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Organisés au sein de 45 échelons locaux, les délégués font le lien direct entre vous et la MSA. Ils participent sur le terrain au développement des services offerts par la MSA à ses ressortissants.

Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

La participation massive des électeurs au vote de janvier 2010 permettra aux élus de mieux défendre les intérêts des assurés agricoles

Composition de l'échelon local de Sainte Maure de Touraine

Présidente : Marie-Christine PROUTEAU – NOYANT

Vice-Président : Claude RABOIN – STE MAURE

ANTOGNY LE TIL-LAC Colette LIRET	POUZAY Jean-Michel AUMOND	SAINTE MAURE DE TOURAINE Michel BELLARD Christine CALLE-WAERT Janick GUERIN Odile LIGEARD Pierre REGNIER
MAILLE Jean-Claude LARCHER	SAINT EPAIN Frédérique ALEXANDRE Joël ROBIN	
NEUIL Soline MESTIVIER	SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS Patrick PESNEAU	NOYANT DE TOURAINE Fabrice DELACOTE



LGV SEA

Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique

Malgré le rejet des enquêtes publiques par de nombreuses communes (dont Pussigny) concernant le projet de la LGV SEA, les travaux de cette ligne ont été déclarés d'utilité publique par décret du 10 juin 2009, publié au journal officiel du 12 juin 2009.

Comme vous le savez peut être la LGV traverse la commune de Pussigny dans le sens de sa longueur (de Doux à Sauvage) représentant une surface d'emprise de 34 ha et ayant un gros impact négatif tant sur l'environnement que sur la qualité de vie des habitants, des propriétaires et des exploitants directement touchés par cette emprise.

C'est pourquoi afin d'essayer de réduire au maximum les nuisances de cette infrastructure les élus restent mobilisés et seront vigilants pour que soit rétablies toutes les voiries perturbées et que soit réalisés les aménagements nécessaires à l'atténuation du bruit et à la préservation d'un cadre de vie agréable (par le biais notamment de plantation de haies ou tous autres végétaux), tout cela dans le souci constant de ne pas augmenter le prélèvement de terres agricoles (déjà très lourd).

De plus, nous nous battons pour qu'un passage grande faune soit réalisé sous la ligne, afin d'atténuer l'effet d'entonnoir provoqué par la superposition de la ligne LGV avec l'autoroute au niveau de Sauvage.

Un long travail de négociation à déjà commencé et se poursuivra tout au long des années à venir.

Ce travail incombe maintenant en grande partie à la CIAF (Commission Intercommunal d'Aménagement Foncier).

Cette commission comprend les communes d'Antogny-le-Tillac, Marigny Marmande, Ports sur Vienne et Pussigny, elle est composée pour chaque commune :

- du maire ou d'un conseiller municipal suppléant,
- de représentants des propriétaires,
- de représentants des exploitants et
- de représentants de la chambre d'agriculture...

Les réunions de la CIAF ne sont pas ouvertes au public, mais les comptes-rendus des procès verbaux peuvent être consultés en mairie aux heures d'ouverture.

Le 2 octobre 2009 la CIAF s'est prononcée pour qu'un aménagement foncier soit réalisé.

Le 3 novembre 2009 c'est sur le mode d'aménagement qu'elle a été appelée à statuer : mode par exclusion d'emprise ou mode par inclusion d'emprise.

Au cours de discussions courtoises mais néanmoins animées les représentants des propriétaires de Pussigny ont indiqué qu'un grand nombre de propriétaires fonciers de la commune étaient défavorables à un mode d'aménagement avec inclusion et privilégiaient un mode avec exclusion d'emprise.

C'est dans un esprit de solidarité que chacun des membres de la CIAF a voté à bulletin secret ; retenant un aménagement foncier avec INCLUSION D'EMPRISE (19 voix pour, 8 voix contre et une abstention).

En fin d'année la CIAF devra se prononcer sur le choix d'un périmètre d'aménagement.

L'inclusion d'emprise étant basée sur le principe de mutualisation, la superficie de celle-ci (environ 124 ha) est dégagée par le prélèvement sur l'ensemble des propriétaires compris dans le périmètre, cependant le prélèvement ne peut excéder 5% des propriétés de chacun.

Au vu de l'étude primaire, le périmètre pour un aménagement foncier avec inclusion d'emprise doit être au minimum de 20 fois la superficie de celle-ci, soit 20 fois 124 ha. Il est donc fort probable qu'une grande partie du territoire de Pussigny soit compris dans ce périmètre.

Des piquetages ont déjà été effectués et début 2010 nous verrons les premières pelles mécaniques effectuer des sondages archéologiques.

Nous savons que les décisions prises par la CIAF ne feront pas toujours l'unanimité mais les élus de Pussigny, comme il en est de leur devoir, défendront au maximum l'intérêt général de la collectivité.

Alain Dubois.



10 juillet, au détour d'un sentier

Pussigny a été choisi par la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine pour accueillir l'inauguration des sentiers de randonnée du sud canton.



Un groupe de 30 marcheurs a pu apprécier une partie vallonnée du sentier de Pussigny et profiter le long du parcours des explications d'un assistant du CPIE, sur la flore et la végétation environnantes.

Tranche 1

Avec ces 4 sentiers balisés les randonneurs ont le choix pour sillonner coteaux et vallées.

Chaque circuit est identifié par un thème : « Antogny-le-Tillac » est dédié à l'époque préhistorique, les mammouths

... le sentier de « Ports-sur-Vienne » au patrimoine bâti avec sa loge de vigne bien restaurée et l'époque des fours à chaux ...



celui de « Marcilly-sur-Vienne » à la pierre et son extraction ... et

« Pussigny » révèle un petit air méditerranéen avec ses prairies calcaires et la présence d'un ravissant papillon, l'azurée du serpolet.

La thématique de chaque territoire est présentée sur un panneau d'information situé au point de départ et un autre sur le parcours ; une table de pique-nique vous attend sur chaque sentier.

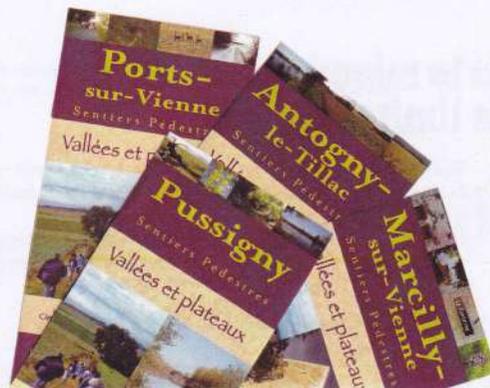
Ces sentiers sont homologués par le Comité de randonnée pédestre d'Indre-et-Loire.

Pour relier ces parcours, des chemins de liaison sont identifiés et l'ensemble constitue 47 km de sentiers de randonnée à découvrir.



Quatre plaquettes de découverte (une par sentier et par commune) sont à votre disposition à la mairie et à l'office du tourisme de Sainte Maure de Touraine.

La tranche 2 est en préparation et concernera les 9 autres communes du canton.



Bonne promenade sur les sentiers



Le Bois Rond

SMICTOM

Le tri c'est facile !

SAC JAUNE

- Bouteilles en plastique (avec bouchon)
- Flacons en plastique
- Briques alimentaires (lait, jus d'orange, soupe...)
- Boîtes en métal (causes, conserves, boîte de thé et de riz en fer, bidons de sirop en fer...)
- Barquettes en aluminium
- Aérosols
- Cartons (les gros cartons peuvent être déposés près à côté du sac jaune)

Ne pas mettre : pots de yaourt en plastique, pots de crème et de fromage blanc, barquettes et sacs en plastique...

CONTENEUR À VERRE

- Bouteilles
- Pots et bocaux en verre
- Ne pas mettre :** vaisselle, vitres, miroirs cassés...

AUTRES POINTS DE COLLECTES :

- Ramenez dans les bornes dédiées :
- Piles
 - Vêtements

Ramenez dans votre magasin ou en déchèterie :

- Electroménager
- Ampoules à économie d'énergie
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, huiles...)

SAC BLEU / CONTENEUR À BANDE BLEUE :

- Journaux
- Magazines
- Publicités
- Catalogues
- Papier de correspondance
- Papiers de bureau
- Enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre)
- ...

Ne pas mettre : enveloppes en kraft, classeurs, pochettes...

Ne pas trier, coûte cher !

... la preuve :



... le tri, nous avons TOUS à y gagner !

Mais le mieux reste encore de limiter nos déchets

Comment ?

Par des gestes simples :

- Viandes ou fromages en barquette
- Produits en portions individuelles
- Grands flacons
- Emballages non recyclables (yaourts, pâtes ou œufs en emballages plastique...)
- Eau en bouteilles...
- Viandes et fromages à la coupe
- Produits en conditionnements familiaux
- Recharges et concentrés
- Emballages recyclables (gâtes et œufs en boîtes carton, yaourts en pots en verre...)
- Eau du robinet...

Et en compostant nos déchets de la cuisine et du jardin



Retrouvez le SMICTOM du CHIRONNAIS sur www.smictom.com et inscrivez-vous à la newsletter !

N° vert : 0 800 196 595 (appel gratuit)
Avril 2009

ANAH

Aujourd'hui habiter un logement inconfortable, vétuste, voire dangereux n'est plus une fatalité. Des aides financières très importantes, sous certaines conditions, mises en place par le Conseil Général, en collaboration avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), sont disponibles pour améliorer la qualité des logements, que vous soyez propriétaires occupants ou locataires.

Testez vous-même la qualité de votre logement :

- Présence d'amiante
- Présence de peintures au plomb (vieilles peintures qui s'écaillent)
- Conduite au plomb
- Présence de produits toxiques
- Chauffe eau gaz dans une pièce sans ventilation
- Instabilité des murs et fissures
- Fuites d'eau ou infiltrations
- Effondrement du plancher ou du plafond
- Electricité vétuste ou bricolée
- Escalier dangereux
- Gardes corps absents ou descellés (escalier, fenêtres)
- Pièces principales sans fenêtre (séjour, chambre)
- Absence de WC et/ou de salle d'eau
- Canalisations bouchées, conduites cassées
- Absence d'eau chaude
- Mauvaises odeurs
- Equipements sanitaires vétustes ou bricolés
- Chauffage insuffisant, sentiment d'avoir froid
- Absence de ventilation
- Humidité, parois froides
- Isolation absente ou insuffisante
- Cheminée obstruée ou sans tubage avec un poêle à bois
- Absence de raccordement sur l'eau publique
- Rejet direct des eaux usées, sans traitement

Si vous avez de nombreuses croix dans cette liste, votre logement mérite une amélioration. Appelez le PACT AU 02 47 36 25 55 ou renvoyez votre test au :

PACT d'Indre et Loire
303 Rue Giraudeau
BP 75825
37058 TOURS Cedex

La Vienne
et ses reflets



LES INFOS DU RAM...



RELAIS

ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ET ENFANTS

Le Relais est un **service communautaire** dont les **activités** sont entièrement **gratuites**.

ANNÉE 2009-2010

☎ 02 47 72 00 04

☎ 06 13 98 33 56

ram@cc-saintemauredetouraine.fr

Retrouver toutes les informations sur :
www.cc-saintemauredetouraine.fr



Avec le concours de



L'accueil du relais

L'animatrice, **Vicky LEGRIS**, professionnelle de la petite enfance, vous reçoit chaque mois :

	Activités livres / échanges / Informations	Accueil sur rendez-vous	Animations thématiques
	9h30-12h30	14h00-16h00	10h30-11h30
Maillé	lundi		1er, 3ème et 5ème lundi
Sainte Maure	mardi et vendredi		2ème et 5ème mardi
Saint Epain	jeudi		1er, 3ème et 5ème jeudi (sauf 29 juillet)

Le RAM ferme

Du 19/12/09 au 3/01/10 - Du 10 au 18/04/10
le vendredi 14/05/10 - le lundi 24/05/10
Du 31/07/10 au 22/08/10

Semaine du 23/08/2010 au 27/08/2010
accueil sur rendez-vous uniquement

Retrouver toutes les informations sur :
www.cc-saintemauredetouraine.fr

Le Relais c'est aussi...

Pour l'enfant en présence de son assistant maternel ou son parent :

- > **Un lieu de socialisation.**
- > **Un lieu de découverte** où il peut être réalisé diverses activités dans un cadre adapté.

Pour les candidats à l'agrément :

- > **Un lieu d'information** sur la profession d'assistante maternelle et sur la demande d'agrément.



**LE RELAIS EST UN LIEU D'ECOUTE ET DE MEDIATION.
IL N'A PAS MISSION DE CONTROLE.**

Parents, le RAM vous propose...

- > **Des informations** sur les différents modes d'accueil de la petite enfance.
- > **Une aide** dans la recherche d'un assistant maternel agréé.
- > **Une information** sur vos droits et obligations de parents employeurs.
- > **Une aide** pour vos démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel agréé.
- > **Un lieu d'écoute et de conseils** concernant l'accueil de votre enfant.



Assistants maternels, le RAM vous propose...

- > **Une mise en relation** avec les parents à la recherche d'un mode d'accueil familial.
- > **Une information** sur votre statut, vos droits et obligations.
- > **De la documentation**, des échanges avec d'autres professionnels, des rencontres thématiques.
- > **Un soutien, une écoute** et des conseils autour de l'enfant.
- > **Des animations** afin de valoriser votre profession et éviter l'isolement.



le RAM propose des temps collectifs...

- Tous publics:**
- > **Des animations** thématiques permettant aux enfants de vivre des activités de groupe.
 - > **Des conférences** portant sur l'éveil et le développement de l'enfant.
- Assistants maternels:**
- > **Des petits ateliers** permettant à un tout petit groupe d'assistants maternels de mettre en commun vos pratiques professionnelles au sein d'un collectif.
 - > **Des rencontres thématiques** en fonction de vos besoins et intérêts.



Sauvage



LES PUSSIFOLIES



Cette année, 3 manifestations ont été organisées par les Pussifolies :

À Pâques 2 artistes nantais ont investi le Bistrot : Aurore Bonnet et ses

peintures lumineuses et Jean-François Moreau avec sa célèbre Marie-Charlotte.

Une autorisation d'occupation du domaine public a été donnée à Pé-tula, inséparable compagne de Marie-Charlotte ; elle s'est installée sur la pelouse de la place.



Le 14 juin Concours du Grand format :

Le début de journée plutôt maussade n'a pas entamé l'enthousiasme des artistes; toutes les œuvres étaient terminées dans les délais prévus par le règlement.



Tout en regardant les peintres et sculpteurs à l'ouvrage, les visiteurs ont pu apprécier la qualité du travail des artisans installés dans la rue : verrier, potier, encadreur, ferronnier, brodeuse ...



A 17 heures, un jury composé de professionnels des arts décernait le 1^{er} prix à Fabrice Doua, de Poitiers, le second à Yves De Smet, artiste belge en résidence secondaire à Sauvage et le 3^{ème} à François Pagé de Chambray les Tours.

Les toiles sont restées exposées jusqu'au 31 août ; de nombreux visiteurs ont parcouru les rues de Pussigny durant l'été.



Quant à la sculpture, baptisée « les mains dans la terre », réalisée par Jean-François Moreau et Erwan Espinasse, nous en profiterons pleinement puisqu'elle reste dans le village.

Tous nos sincères remerciements à ceux qui par leur aide ont contribué au succès de cette journée.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues en 2010



Les 4 et 5 juillet c'est D. Chavigny, potier de Marcilly et FIL, « je peins des aliens » qui occupaient le bistrot.

**RENDEZ-VOUS LE 13 JUIN
POUR L'EDITION 2010**

*Le petit
Bois Simon*



LA PÊCHE

Un mercredi pas comme les autres . . .



Mercredi 10 juin un après-midi pêche découverte a été proposé aux enfants du village et des alentours, initiative du garde pêche M. Jean CAILLE et d'un célèbre pêcheur de Pussigny.

Malgré une météo peu clémente 12 enfants motivés et équipés pour la circonstance, étaient au rendez-vous pour apprendre les rudiments de la pêche et taquiner le poisson.

Durant l'après-midi les enfants ont écouté les conseils et les ont mis en application sur le terrain. Une pêche fructueuse puisque après un sérieux comptage 175 prises ont été délicatement remises dans leur élément naturel. (bien sûr cette remise à l'eau a été possible parce que les poissons étaient vivants)

Cette initiative a été très appréciée des enfants dont certains touchaient pour la première fois une canne à pêche. Expérience à renouveler !

LES JARDINS DE PUSSIGNY

Toujours actifs

Fleurir et décorer notre village

Observer et étudier la nature

Promouvoir l'art culinaire dans le respect des traditions

Editer un almanach

Telle est, notre démarche si réalisable soit-elle, en effet, depuis deux ans, nous essayons d'apporter un peu de gaieté avec le fleurissement ; nous avons fait beaucoup d'efforts pour améliorer les parterres, notamment, celui du centre de la place du bourg pour lequel il faut apporter beaucoup de soins pour qu'il soit à la hauteur de lui-même : celui-ci n'est pas encore achevé.

Il y a beaucoup à faire...



A Sauvage, l'agencement du grand parterre a été amélioré. Les rosiers ne seront plus à l'abandon, mais comme précédemment, il faudra évoluer dans la durée pour atteindre notre objectif.

Avec du temps, de la patience et un peu d'humanité, chacun peut faire beaucoup pour sa commune.

Fussent-ils minimes, les petits soutiens tous réunis, font de grands moyens !

La présidente, Maryse Lamirault et toute l'équipe de l'association

SYNDICAT DE CHASSE

A l'orée de la nouvelle année depuis les champs, les bois, les prés, les chasseurs remercient pour leur générosité, la FDC, le GIC et la Commune avec lesquels ils partagent leur passion et contribuent à l'équilibre naturel.

Il est dommage que le territoire soit divisé par l'autoroute A10 et bientôt par la LGV.

A nous de nous adapter !

Nous vous souhaitons, habitants et propriétaires de Pussigny, de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et surtout une excellente santé pour 2010.



Le Bureau

Château d'eau



LE COMITÉ DES

Le bureau année 2010

Sandra Arnault :
Présidente

Serge Wéltitz :
Vice-Président

Jocelyne Wéltitz :
Secrétaire

Michel Blanchard :
Secrétaire adjoint

Maryse Lamirault :
Trésorière

Jean-Jacques Eliot :
Trésorier adjoint

Franck Arnault, Denise
Fontaine, Annick Brunet,
Daniel Ledroit, Pierre
Lamirault

Investissements :

un stand a été réalisé par
Jean-Jacques avec la par-
ticipation de Thomas,
Serge et Pierre.

Par ailleurs, nous avons
acheté de la vaisselle ainsi
qu'une armoire métalli-
que que nous avons ins-
tallée dans la salle des
fêtes.



Depuis 2006, le Comité des Fêtes a repris de l'élan et nous sommes toujours aussi motivés pour organiser des fêtes, qu'elles soient gratuites ou payantes.

Notre but est d'animer le village et que chacun puisse participer à nos manifestations, selon leurs envies et leur disponibilité.

En 2009, nous avons organisé huit fêtes différentes et nous avons réussi à toucher un public varié. Faisons le tour de nos animations :

la fête pour Pâques :



une quinzaine d'enfants ont participé à cette chasse aux trésors ; des jeux divers ont été proposés : la course en sac, le chamboule-tout, la courses aux œufs...

Bien sûr les cloches n'ont pas oublié de passer ...

Nous ne renouvelerons pas cette fête en 2010, en raison du manque de participants.

la brocante : c'est avec enthousiasme que les exposants se sont installés dès l'aube, à l'occasion de notre 3^{ème} brocante : comme d'habitude, le soleil était au rendez-vous !

Environ 95 participants étaient présents. Parmi eux : des brocanteurs, des artisans, des producteurs régionaux ... Bien sûr, les enfants étaient ravis des animations proposées : ils ont pu se défouler sur le trampoline, virevolter sur un manège,

mais aussi profiter de la pêche aux canards.

N'oublions pas la fanfare de Saint Epain qui a été enchantée de connaître ce petit village, tout en défilant dans les rues au



son du tambour. Le public était émerveillé de voir une troupe composée aussi bien de jeunes enfants que d'adultes.

la fête des Mères : en partenariat avec les Jardins de Pussigny qui ont offert de belles roses, seulement 6 personnes sont venues à cette manifestation ... Quel dommage !

Il se peut que cette fête soit transmise aux JARDINS de PUSSIGNY, pour les années à venir ...

le concours de pétanque :

Encore une belle réussite pour le Comité des Fêtes qui a accueilli 50 équipes de boulistes, venus de toutes parts, afin de passer une belle après-midi, entre amis.



Le concours se déroulait en 4 parties : la première par tirage au sort, puis pour les 3 autres, s'affrontaient les plus forts contre les plus forts.

La Robinière



FÊTES : Suite

A l'issue du classement, la 1^{ère} équipe, ainsi que la 2^{ème}, ont eu l'honneur de recevoir de la part du Comité des Fêtes, un très beau trophée, synonyme de leur victoire. Bien sûr, tous les autres participants ont eu un lot en souvenir. Ce fut l'occasion de jouer pour le plaisir, de rencontrer de nouvelles personnes ou de faire des retrouvailles, en toute sympathie.

Le soleil était au rendez-vous une fois de plus à Pussigny, pour cette journée qui méritait un petit détour, même pour les visiteurs.

N'oublions pas que le Comité des Fêtes est toujours aussi actif grâce à ses bénévoles qui se dévouent pour faire vivre leur village. Merci encore pour l'aide précieuse de M. et Mme Païssa .

le repas en plein air : 164 participants ont dégusté nos produits régionaux ainsi que les jambons qui rôtissaient depuis l'aube ; une très belle journée un peu fraîche, mais vite oubliée par la présence du soleil qui a réchauffé nos convives ...



la randonnée pédestre et vtt :

deux circuits pédestres de 9 et 14 km puis deux circuits VTT de 22 et 35 km étaient prévus avec un ravitaillement à la Croix du Fief et un autre à la Loge des Vignes de Ports sur Vienne pour rafraîchir nos participants : lors de cette journée légèrement venteuse mais agréable, 23 randonneurs et 24 vététistes ont sillonné nos plaines et plateaux sans oublier de passer à la ferme du Bois Rond afin de déguster leurs délicieux fromages de chèvre ; merci à M. et Mme Guillet pour leur accueil chaleureux.



Merci aussi à Annick, Daniel et Jean-François qui ont collaboré pour le bon déroulement de la matinée.



la soirée automnale : au menu, une entrée, une bonne assiette de choucroute, qui fut très appréciée des villageois, puis pour clôturer le repas, une délicieuse forêt noire. N'oublions pas que ce repas est préparé par notre traiteur Gar'gamelle de Marigny Marmande, qui nous régale tous les ans. Environ quarante personnes du village sont venues passer une bonne soirée ; de plus, le Comité des Fêtes a remis des lots en fonction d'un tirage au sort à partir du numéro des cartes vendues.

l'arbre de Noël : une dizaine d'enfants ont été accueillis par M. Boule de Neige, qui distribuait des papillotes ; de plus, un superbe décor représentant l'univers du Père Noël, embellissait la salle. Ils ont eu l'honneur de repartir avec un beau maquillage sur la joue, ainsi qu'une surprise offerte par le Père Noël qui est arrivé sous la neige ...



Remerciements :

Nous tenons à remercier les habitants de Pussigny qui participent de plus en plus aux fêtes proposées et c'est un plaisir de les recevoir .

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont bien voulu nous aider lorsque nous en avons besoin .

De même, nous remercions la Municipalité qui met à disposition les locaux et terrains du domaine public et qui nous octroie une subvention que nous utilisons pour l'arbre de Noël ; merci aussi aux propriétaires qui nous prêtent leur terrain privé pour le bon déroulement de nos fêtes.

Pour finir, je tiens à remercier les membres du bureau qui m'entourent et me soutiennent depuis le début.

Nous tenons à signaler que le Comité des Fêtes demande beaucoup de disponibilité, de dynamisme et de bonne volonté !

Projets pour 2010 :

un calendrier vous sera remis en début d'année afin de ne pas oublier nos manifestations, en espérant que vous serez toujours aussi nombreux à nous prouver votre enthousiasme...

La Présidente, Sandra ARNAULT
et son équipe.

Vaugault

ATOUT COURS - ATOUT LIVRES

Un espace pour tous les âges . . .

Native de Pussigny, j'aime mon village et j'ai toujours aimé rendre service aux personnes. Dans un petit village éloigné de tous commerces, les habitants sont obligés de se déplacer par leurs propres moyens . . .

J'ai toujours aimé les livres et cette idée de créer une **bibliothèque** a longtemps occupé mon esprit, afin de faire partager ma passion pour la lecture et d'offrir aux personnes l'opportunité de se documenter et d'enrichir leur culture.

L'idée est là : pourquoi ne pas ouvrir un centre public à leur porte, en leur offrant de multiples services ?

A l'ère de l'informatique, l'utilisation du livre a, semble-t-il, été laissée de côté : les personnes font moins de recherches et se dirigent tout de suite vers les sites internet où tout semble plus simple !

Par le biais de mon entreprise, je souhaite, avant toute chose, redonner un symbole au livre, celui de la culture et non plus celui de simple décoration. Il faut retrouver le plaisir de lire et regarder les belles illustrations des auteurs de littérature de jeunesse et autres.

Mes services

Cet espace est ouvert à tous : la consultation de livres, sur place, est gratuite ; en revanche, des abonnements par famille sont proposés à un prix intéressant, à raison d'un livre par personne (plus vous êtes nombreux, plus vous pourrez emprunter des ouvrages et ce, pour le même prix).

Mais c'est aussi un lieu où vous pouvez accéder à d'autres services :

Atout cours, une aide pourquoi ?

Travailler avec moi
Oublier ses difficultés
Utiliser ses capacités
Tout un soutien scolaire !

Cours de calligraphie,
Outils pour une belle graphie.
Un souci informatique,
Résolution automatique.
Sur le web, surfez, voyagez en toute liberté !

Atout livres, un service pourquoi ?

Travailler à un, deux ou trois,
Ou bien chez soi.
Un espace pour lire
Tranquillement, pour le plaisir.

Les jours d'ouverture,
Installez-vous et partez à l'aventure
Via un atelier de lecture.
Réussite et résultats garantis,
Efficacité et énergie,
Sandra vous le certifie .



N'hésitez pas à venir visiter ma bibliothèque et ses nombreux services qui sont mis à votre disposition.



Pour les cours de soutien scolaire et d'informatique, les horaires seront définis selon votre disponibilité, ainsi que mes horaires.



ATOUT COURS-ATOUT LIVRES

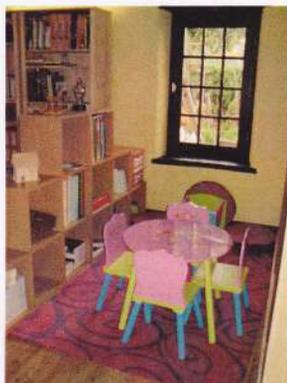
Sandra ARNAULT - 9 bis, rue de la mairie - 37800 PUSSIGNY

☎ 02 47 35 52 09 ✉ atoutcours-atoutlivres@orange.fr 🌐 <http://www.atoutcours-atoutlivres.e-monsite.com>

Chemin de la
rivière



Mes horaires



Pendant les vacances scolaires		<i>Hors vacances scolaires (modification possible)</i>	
		<i>lundi</i>	<i>9h30 – 12h30 / 14h30 – 19h</i>
<i>mardi</i>	<i>9h30 – 12h30 / 14h30 – 19h</i>	<i>mardi</i>	<i>15h – 19h</i>
<i>mercredi</i>	<i>9h30 – 12h30 / 14h30 – 19h</i>	<i>mercredi</i>	<i>14h – 19h</i>
<i>jeudi</i>	<i>14h30 – 19h</i>	<i>jeudi</i>	<i>15h – 19h</i>
<i>vendredi</i>	<i>9h30 – 12h30 / 14h30 – 19h</i>	<i>vendredi</i>	<i>9h30 – 12h30 / 14h30 – 19h</i>
		<i>samedi</i>	<i>9h30 – 12h30</i>

Les ateliers manuels (enfants) et loisirs créatifs (adultes et adolescents) se déroulent sur inscription. Pour les services à la personne qui nécessitent une commande, merci de me contacter à l'avance. Sachez que je peux réaliser des travaux personnalisés avec vos photos ...



MARIAGE :

Emilie REVEREAU et Samuel BASECQ le 8 août
Mathilde LOISON et Christophe BENARD le 7 novembre

ETAT CIVIL



DÉCÈS :

Ernest JARRIGE le 1^{er} avril à Châtelleraut
Jean-Paul FONTAINE le 23 juillet à Chambray-lès-Tours

NAISSANCES

Mariano AMIENS le 6 mars à Châtelleraut
Ambre HURE - DANIAU le 21 octobre à TOURS



**Les nouveaux habitants
de PUSSIGNY**

BIENVENUE À

Rénald CAILLAUD , Stéphanie BEAUCHENE et leur fils CAILLAUD Kévin
Carole et Cyrille BRAVARD

Lucile PETIT

Bérandère VENAULT

Carole et Cyrille BRAVARD

REMERCIEMENTS



Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement les personnes hors conseil qui ont participé à la réalisation de ce journal. Quel que soit le domaine, rédaction d'article, mise en page ou correction, la tâche est tout aussi difficile.

Vous avez quelques mois pour vous exercer pour le prochain numéro.

A vos plumes Merci d'avance.



*Chemin de
Longeville*

Les numéros utiles

<u>GENDARMERIE</u>	17
<u>POMPIERS</u>	18
<u>SAMU</u>	15
<u>EDF</u>	
Accueil	0810 080 333
Dépannage	0810 333 037

<u>EAU</u>	
<u>SIAEP La CROSSE</u>	02 47 59 74 98

<u>MAIRIE</u>	02 47 65 01 02
Horaire d'ouverture	
Lundi	15h à 17h30
Mardi	14h à 17h30
Vendredi	9h à 12h

<u>CULTE</u>	messe à 9h45
	2 ^{ème} dimanche de chaque mois



<u>POSTE</u>	
Les Ormes	05 49 85 61 20
Horaire d'ouverture	
Lundi	14h à 16h
Mardi, mercredi et vendredi	9h30 à 12h30
Jeudi	9h30 à 12h30
Samedi	10h à 12h30

<u>MEDECINS</u>	
ARQUEZ – La Celle	02 47 65 00 34
POUJOL – Les Ormes	05 49 85 61 09
BOURDEAUX – Nouâtre	02 47 65 20 27
KLING – Nouâtre	02 47 65 27 32

<u>PHARMACIES</u>	
LE TROADEC – La Celle	02 47 65 03 98
MILLET – Nouâtre	02 47 65 20 28
GODARD - Les Ormes	05 43 85 60 66

<u>KINESITHERAPEUTE</u>	
THION – Nouâtre	02 47 65 23 79

<u>AMBULANCE</u>	
JARNOT – Marigny	02 47 58 31 13



<u>INFIRMIERES</u>	
Nouâtre	02 47 65 22 50

<u>GENDARMERIE</u>	17 ou
Ste Maure	02 47 72 35 60

<u>DDE</u> Chinon	02 47 93 65 55
<u>TRESORIE</u> Ste Maure	02 47 65 42 15
<u>ASSAD</u> Ste Maure	02 47 65 61 89

<u>DECHETTERIE</u>	
Ports sur Vienne	
Horaire d'ouverture	
Lundi	14h à 19 h
Mercredi	8h à 12h
Samedi	8h à 12h
Noyant de Touraine	02 47 65 88 27
Collecte des ordures	vendredi 13h30



Les commerçants itinérants

<u>Boulangier</u>	
M. NAULEAU	jeudi, samedi, dimanche
M. PERRAULT	tous les jours sauf lundi
<u>Boucher</u>	
M. BARON	samedi

Les entreprises installées sur la commune

M. BRUNET	taille de pierre - maçonnerie
	Site : www.brunet.p.site.voilà.fr

M. PELE	travaux agricoles
---------	-------------------

Mme ARNAULT	ATOUT COURS-ATOUT LIVRES
-------------	--------------------------



Le bourg





DF